



ÉCOLE SAINTE-ÉLISABETH
Cultivons notre univers

RAPPORT ANNUEL 2023-2024

Conseil d'établissement



**Centre
de services scolaire
des Draveurs**

Québec

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

En vertu des articles 82 et 110.4 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), le rapport annuel (RA) du conseil d'établissement dresse le bilan de ses activités en présentant notamment les décisions prises par le conseil en application de cette loi et les résultats obtenus au terme de ces activités.

Conformément à l'article 457.6 de la LIP, le ministre peut, par règlement, prévoir les renseignements que doit contenir le RA d'un conseil d'établissement ainsi que la forme de ce rapport. Les établissements visés doivent utiliser le présent gabarit.

En vertu de l'article 82 de la LIP, le conseil d'établissement transmet une copie de son RA au centre de services scolaire.

Présentation à la population

Conformément à l'article 83 de la LIP, le conseil d'établissement informe annuellement les parents ainsi que la communauté que sert l'école des services qu'elle offre et leur rend compte de leur qualité. Il est suggéré de déposer le rapport annuel sur la page Web de l'établissement.

Notes pour la rédaction

Les notes destinées à la personne responsable de la rédaction sont écrites en vert et en italique. Elles sont à supprimer au moment voulu. Les phrases débutant par un verbe à l'infinitif représentent des éléments prescrits dans le Règlement sur les renseignements que doit contenir le rapport annuel d'un conseil d'établissement.

MESSAGE DE LA PRÉSIDENCE du conseil d'établissement

Au nom des membres du conseil d'établissement (CÉ) de l'école Sainte-Élisabeth, c'est avec plaisir que je vous transmets le rapport annuel 2023-2024. Cette année, l'école Sainte-Élisabeth a accueilli 223 élèves, de la maternelle à la deuxième année du troisième cycle. Les élèves ont eu la chance d'être encadrés par une direction, 11 enseignantes, 3 spécialistes, 1 responsable du service de garde, 6 éducatrices, ainsi que le personnel de soutien professionnel et technique qui ont travaillé quotidiennement pour assurer aux élèves un environnement et des services de qualité.

Le CÉ s'est formé lors de l'assemblée générale des parents, qui a eu lieu le 6 septembre 2023. Il est composé de douze membres votants, six parents et six membres du personnel de l'école. À ces membres, s'ajoute un membre sans droit de vote, la directrice. Lors de cette assemblée, il a été proposé la poursuite de l'O.P.P. en 2023-2024.

Le CÉ s'est rassemblé en présentiel à sept reprises au cours de l'année. Le conseil a toujours opéré de façon très mature et efficace dans un esprit de collaboration, de partage, de respect et de recherche de consensus pour le meilleur intérêt de tous nos élèves. Le CÉ a également traité de grands dossiers suivants soit à des fins d'information, d'adoption ou d'approbation : - Projet éducatif 2023-2027 ; campagne de financement ; activités socioculturelles, éducatives et sportives ; règles de conduite et mesures de sécurité ; règles de fonctionnement du service de garde ; budget annuel de l'école ; utilisation des locaux ; entrée progressive des élèves de la maternelle ; activités organisées par l'O.P.P. et liste des effets scolaires.

Il est également important de souligner les améliorations apportées au projet de revalorisation de la cour d'école. Notamment, l'installation de nouvelles balançoires, un nouveau Carré de sable, une nouvelle structure de jeu et prochainement, le rafraîchissement des bandes de peinture de la partie asphaltée de la cour d'école.

Finalement, puisque ceci a été pour moi la 4e année dans le rôle de président, ainsi que la 6^e année consécutive en tant que membre en règle du CÉ, j'aimerais remercier tous les membres pour leur collaboration hors pair et habituelle. Ayant terminé mon mandat, je suis fier de ce que nous avons accompli, et je souhaite à tous et chacun, de pouvoir continuer sur cette belle lancée dès septembre prochain. Je vous souhaite de passer de belles vacances, un excellent été, et nous nous reverrons lors de la rentrée en septembre prochain.

Le président,

Étienne Pariseau

Table des matières

1. Présentation du conseil d'établissement.....	5
1.1 Liste des membres du conseil d'établissement.....	5
2. Bilan des activités du conseil d'établissement	5
2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement.....	5
2.2 Activités réalisées et décisions prises.....	6
Annexes	Erreur ! Signet non défini.

1. Présentation du conseil d'établissement

1.1 Liste des membres du conseil d'établissement

Nom et prénom	Titre (ex. : parent, personnel scolaire et fonction au conseil)	Durée écoulé du mandat
Etienne Pariseau	Président / Parent	2 ^e année
Virginie Ménard	Déléguée au comité de parents / Parents	2 ^e année
Amélie Tessier	Vice-présidente / Parent	2 ^e année
Roxanne Cairney	Parent	1 ^{ere} année
Alyson Delaney	Parent	2 ^e année
Mélanie Cyr-Séguin	Parent	2 ^e année
Isabelle Blanchard	Directrice	N/A
Caroline Huneault	Représentante du personnel de soutien	N/A
Josianne Canuel	Représentante de enseignantes	N/A
Marie-Claude Dumont	Représentante de enseignantes	N/A
Annie Bilodeau	Représentante de enseignantes	N/A
Marie-Ève Bigras	Représentante du service de garde	N/A

2. Bilan des activités du conseil d'établissement

2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

Date (jour-mois-année)	Type de séance préciser : ordinaire, extraordinaire, sous-comité, etc.
11 octobre 2023	Ordinaire
8 novembre 2023	Ordinaire
6 décembre 2023	Ordinaire
7 février 2024	Ordinaire
10 avril 2024	Ordinaire
8 mai 2024	Ordinaire
5 juin 2024	Ordinaire

2.2 Activités réalisées et décisions prises

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, actualisation, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)	Résultats obtenus (impacts ou retombées dans le milieu s'il y a lieu)
Pouvoirs généraux				
Adoption du projet éducatif ¹	Février 2024	Adopté		
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	Mars 2024	Adopté		
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)	Juin 2024			
Approbation des contributions financières exigées	Mai 2024			
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde	Juin 2024	Adopté		
Pouvoirs liés aux services éducatifs				
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique	Avril 2024			
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)	Février 2024		Adoption de l'entrée progressive au préscolaire 5 ans	
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	Avril 2024	Adopté		
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)	Tout au long de l'année	Adopté	Plusieurs sorties éducatives et récréatives	
Consultation des parents	Tout au long de l'année			
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves	Tout au long de l'année		Sur le climat scolaire en lien avec le plan de lutte	
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme	Mai-juin 2024	Adopté	Choix de traiteur pour 2024-2025 ainsi que du photographe	
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres)	Mai 2024	Adopté	l'horaire du service de garde aux journées pédagogiques	
Pouvoirs liés aux services extrascolaires				

¹ D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la LIP et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions à réaliser.

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, actualisation, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)	Résultats obtenus (Impacts ou retombées dans le milieu s'il y a lieu)
Organisation des services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)				
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles				
Adoption du budget annuel de l'établissement			À venir	
Autres activités réalisées (ex. : consultations, informations, projets spéciaux, etc.)				
Approbation des règles de régie interne	Octobre 2023	Approuvé		
Adoption des activités/thématiques des journées pédagogiques au service de garde	Juin 2024	Adopté		